

Introduction

Le CAS de médiatrice et de médiateur culturel a obtenu la reconnaissance de la HES-SO le 4 novembre 2010 et l'aval du Domaine Travail social pour les modifications de la seconde volée le 23 janvier 2013.

Il est activé par la Haute école de Travail social et de la santé de Lausanne. Il fait appel à des enseignant-e-s et des spécialistes dans les domaines de l'art et de la médiation culturelle venant de Suisse et d'Europe. Une première volée s'est déroulée d'octobre 2011 à février 2013. D'autres volées ont suivi en 2013, 2014 et 2015. La cinquième volée débutera en novembre 2016 pour se terminer en février 2018.

La médiation culturelle mobilise la sensibilité du sujet en présence de l'œuvre. Elle offre au public la possibilité de redéfinir, dans son rapport à l'œuvre, sa conception du monde, de l'autre et de soi, il s'agit d'une forme de partage du sensible, de valeurs, de doutes. Elle a pour fonction principale de permettre l'expérimentation des propositions artistiques et culturelles, ainsi que de favoriser la création de réseaux et la réalisation de projets autour des œuvres et de leur présentation. Le travail de médiation permet à des publics variés d'être sensibilisés aux œuvres et de donner sens aux perceptions qu'elles suscitent. Il s'agit de dépasser la compréhension d'un sens premier, bâti sur les connaissances acquises, et de donner au spectateur/visiteur des outils et un espace de réflexion pour lui permettre d'élargir sa perception de l'existence et de la vie en société. En ce sens, la médiation culturelle offre une possibilité pour nourrir sa perception du monde et sa place dans la société. Le travail de médiation a pour principe de s'appuyer sur l'art comme potentialité d'épanouissement. L'art au sens large est un facteur d'ouverture au monde, capable de relier les individus les uns aux autres, indépendamment de leur culture, de leur appartenance sociale ou de leur intégrité physique et psychique. Se questionner sur la place de l'art dans la société renvoie aux finalités sociopolitiques de ce dernier, en le mettant en lien avec son époque et avec les mouvements qui agissent dans les sociétés qui nous construisent.

La médiation culturelle permet également de développer des méthodes et des outils pédagogiques ayant pour objectif de sensibiliser de larges publics à la culture, au travers de dispositifs permettant de renforcer les relations humaines et la participation culturelle de chacun à partir de projets qui mettent en avant la créativité comme moteur de l'action. Le travail de médiation culturelle peut s'exercer dans de nombreux domaines. Nous avons choisi de cibler cette formation essentiellement sur les domaines des arts de la scène et des arts visuels.

La formation propose des enseignements théoriques et pratiques, articulés à la conception et la réalisation d'une action de médiation culturelle. Elle a pour ambition de rassembler autour d'une même préoccupation - celle de former des professionnels de la médiation culturelle - des travailleurs culturels et socioculturels au service des publics.

Objectifs généraux de la formation

La fonction de médiation culturelle peut s'exercer dans toutes les situations de lien entre l'art et les publics. Elle se pratique dans les relations entre la création et l'exposition ou la représentation, la promotion d'activités et d'événements culturels, la valorisation du patrimoine culturel et de l'environnement, la relation entre l'éducation et la culture. La formation permet de développer des connaissances et des compétences dans les domaines suivants :

- Acquérir des contenus théoriques et les mettre en lien avec différentes formes de médiation

- Acquérir des contenus pratiques pour élaborer des actions de médiation soucieuses des publics acquis et potentiels ainsi que des œuvres qu'elles mettent en présence
- Rendre visible et faciliter l'accès de publics variés aux œuvres
- Développer une réflexion critique pour pouvoir créer des espaces dans lesquels il est possible de discuter et d'échanger pour s'approprier des savoirs et mieux comprendre les contenus des propositions artistiques et culturelles
- Etre en capacité de développer des activités de médiation culturelle en accompagnant individuellement ou collectivement les personnes dans une démarche de citoyenneté et de participation culturelle active.

Compétences

Au terme de la formation, les participant-e-s devront être capables de pratiquer la médiation culturelle dans les domaines abordés durant la formation. Cela suppose d'avoir acquis les compétences suivantes :

Compétences spécifiques à l'approche de l'art dans la société :

Comprendre les fonctions diverses de l'art, la place et le statut de l'artiste dans la société en :

- Découvrant des théories permettant de décrire l'expérience et l'émotion esthétique
- Acquérant des concepts permettant de repérer les effets des idées sur les dispositifs mis en place dans les actions de médiation culturelle
- Repérant les enjeux des pratiques culturelles dans les arts scéniques et les arts visuels

Compétences spécifiques à la connaissance experte des enjeux de l'environnement global dans lequel s'inscrit la médiation culturelle :

Maîtriser des connaissances générales dans les dimensions artistiques, politiques et de médiation entre les publics et l'œuvre en :

- Connaissant les débats actuels sur la culture et l'art
- Connaissant et identifiant les effets de la culture sur soi et sur les publics destinataires d'actions de médiation

Connaître et comprendre les enjeux du domaine des arts scéniques et des arts visuels en :

- Connaissant les fonctionnements de l'organisation, de la production et de la diffusion du spectacle vivant ainsi que les différentes formes de présentations et d'expositions
- Connaissant et comprenant le fonctionnement des différents lieux pour pouvoir construire une place au spectateur dans l'action de médiation culturelle
- Acquérant des connaissances permettant de construire, soutenir et accompagner les projets artistiques par des actions de médiation
- Etant capable d'analyser un projet artistique à travers l'œuvre

Compétences propres à l'exercice des pratiques :

Pouvoir concevoir, mettre en place et conduire une action de médiation culturelle en :

- Acquérant des connaissances sur les notions de participation, de citoyenneté active et de démocratie culturelle
- Connaissant des éléments de pédagogie culturelle pour pouvoir pratiquer la médiation culturelle
- Etant capable de concevoir et de conduire des actions de médiation culturelle dans les différents milieux ou disciplines artistiques concernées

Compétences de pratique réflexive :

Dégager un objet d'études ayant trait à la médiation culturelle, élaborer une problématique qui permettra de concevoir une action de médiation culturelle en :

- Mobilisant des éléments de la formation en les articulant avec la pratique
- Mettant en œuvre une action de médiation culturelle et en démontrant l'intégration des concepts théoriques et méthodologiques de cette action devant un jury d'experts

Contenus de la formation

Les contenus de la formation sont organisés en quatre modules distincts construits selon une cohérence propre, articulés entre eux.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation distincte. Un travail de certification valide l'ensemble de la formation.

Des indications précises sur les travaux exigés seront données au début de chaque module, ainsi qu'un règlement de formation.

1^{er} module : Politiques culturelles - Pédagogies participatives - Formes particulières de médiation

2^{ème} module : Philosophie de l'esthétique et exemplification pratique de médiation avec des publics en situation de précarité

3^{ème} module : Quelles places pour le spectateur et le visiteur ? Art et démocratie - diversité des approches de médiation culturelle

4^{ème} module : Accompagnement au travail de certification

Programme modulaire

Module 1 : Politiques culturelles - Pédagogies participatives - Formes particulières de médiation

Contenu général du module

Le module débutera par une introduction à la formation, puis, la première après-midi sera consacrée à une introduction à la médiation culturelle.

Les politiques culturelles seront ensuite abordées en tant que contexte politique et légal des actions de médiation pouvant être menées et afin d'y repérer les pratiques et les enjeux. Les différentes formes d'intervention particulières à la médiation seront présentées et discutées à partir de publications. Enfin, une approche théorique traitant des pédagogies participatives conclura ce premier module.

Contenus spécifiques

Introduction à la formation : Claudia della Croce, responsable du CAS, Viviane Prats, Doyenne de la formation continue (½ jour)

Introduction à la médiation, Jean Caune, ½ jour

Cette introduction à la médiation présentera la médiation culturelle dans ses dimensions philosophiques, esthétiques et politiques.

Politiques culturelles, Anne-Catherine Sutermeister, 2 jours

De manière à comprendre les enjeux de politique culturelle dans lesquels s'inscrit la médiation, l'enseignante abordera les notions de démocratisation et de diversité culturelle et retracera l'émergence du concept de médiation dans le contexte politique. Les rôles des communes, des cantons et de la Confédération en matière de politique culturelle seront également abordés. Dans un deuxième temps, l'enseignante s'intéressera aux définitions de la médiation culturelle et à la fonction du médiateur au sein du système culturel.

Formes d'interventions particulières de médiation, Raphaëlle Renken, 1 jour ¾

Cette intervention, à partir de publications traitera des formes d'interventions particulières de médiation et des méthodologies adaptées à l'objet. En effet, le rapport à l'œuvre est multiple et engage des situations de médiation aussi variées que l'objet concerné. Cette journée offrira différents exemples d'actions de médiation et permettra de se questionner sur sa propre pratique de médiateur.

Pédagogies participatives, Claudia della Croce, 1 jour ¾

Une présentation des principaux concepts des pédagogies participatives ainsi que de leurs méthodes d'intervention seront présentées et discutées. Les origines de la participation et les déclinaisons possibles de celle-ci dans les actions de médiation seront abordées. En quoi ces pédagogies peuvent-elles intéresser les médiateurs dans leurs pratiques ? Au travers d'exemples et d'extraits de documents écrits et filmés, nous discuterons l'importance et la pertinence de ces idées dans la société d'aujourd'hui.

Enseignant-e-s

Jean Caune, Professeur émérite de l'Université de Grenoble, Dr. en esthétique et sciences de l'art, Dr. d'État en sciences de la communication. A mis en place le Centre d'action culturelle de Grenoble et dirigé la maison de la culture de Chambéry. A publié de nombreux écrits sur la communication, le théâtre et la médiation culturelle. Donne des conférences sur les thématiques de la culture et du théâtre.

Anne-Catherine Suttermeister, Dr. en études théâtrales, responsable de l'Institut de recherche en art et en design à la HEAD, Genève, a occupé différents postes dans des institutions culturelles et des collectivités publiques, notamment Pro Helvetia.

Raphaëlle Renken, Historienne de l'art, chargée de médiation au sein du secteur d'accueil des publics des Musées d'art et d'histoire de Genève et responsable de la Plateforme vaudoise de médiation danse.

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de Travail social, enseigne les méthodologies collectives et participatives en animation socioculturelle, l'histoire de l'animation socioculturelle ainsi que l'analyse de l'activité en Travail social. Elle a mis en place le CAS de médiation culturelle et en porte le projet global.

Responsable du module

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne, Responsable de projet du CAS en Médiation culturelle.

Durée

6 jours ½

Validation

Chaque étudiant-e participera à l'action de médiation de son choix durant l'automne et rendra un court texte (2 à 3 pages) sur cette expérience. Des critères plus précis seront donnés au début du module.

Références :

Behrer, L. (2006). *La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'Etat*. Montréal : in Nouvelles pratiques sociales, volume 18, numéro 2, pp.24-38, Université du Québec.

Caillet, E. (1995). *A l'approche du musée, la médiation culturelle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Caune, J. (2006). *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires.

Caune, J. (1999). *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*. Presses Grenoble : Presses universitaires.

Freire, P. (2001). *La pédagogie des opprimés*. Paris : Editions la Découverte.

Hauser, C., Seger, B. (Eds.) (2010). *Entre écriture et politique, Pro Helvetia de 1939 à 2009*. Fribourg : Université de Fribourg.

La Fortune, J.-M. (dir.) (2012). *La médiation culturelle - le sens des mots et l'essence des pratiques*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Lamizet, B. (1999). *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan.

Pro Helvetia. (2005). *De A comme art à T comme tradition, glossaire de la politique culturelle suisse*. Zürich.

Pro Helvetia. (Eds.) (2013 en ligne). *Le temps de la médiation*. Institute for Art Education de la Haute Ecole des Arts de Zurich, www.mediation-culturelle.ch.

Module 2 : Philosophie esthétique et exemplification pratique avec des publics en situation de précarité

Contenu général du module

Ce module est divisé en deux parties articulées entre elles. Un premier enseignement en philosophie de l'esthétique donne aux étudiant-e-s un certain nombre de concepts pour appréhender ce qu'est l'expérience esthétique, la création et la particularité de l'art pour les relier ensuite à une pratique de médiation. La seconde partie est une exemplification pratique de médiation en lien avec l'approche théorique abordée et dispensée par l'Association Article 27 à Bruxelles.

Contenus spécifiques

Philosophie de l'esthétique, Claude de Jonckheere, 4 jours

Ce cours se réfère à la philosophie de l'esthétique et plus précisément au courant du pragmatisme. Il a pour objectif de donner aux étudiant-e-s des concepts théoriques leur permettant de décrire et de mettre en perspective ce qu'est la création artistique et l'expérience esthétique, la leur et celle des humains en général. Le pragmatisme prend en compte l'expérience en tant qu'elle est suscitée par des « objets » physiques et mentaux, comme des idées et des œuvres, externes à l'humain. Les œuvres d'art, quelles qu'elles soient, constituent des occasions d'expériences qui transforment l'être en profondeur. Dans une perspective pragmatique, le concept de « créativité » permet de saisir le flux existant entre, d'une part, la production d'une œuvre d'art par l'artiste et, d'autre part, la réception active de cette œuvre par un public. L'enseignant partira de textes théoriques ainsi que des expériences des étudiant-e-s ou d'expériences à vivre ensemble dans le cours pour montrer comment une pragmatique de l'esthétique permet de saisir la subtilité et la profondeur de la création et de la perception d'une œuvre.

Pratiques de médiation avec des publics précaires, Claudia della Croce, Virginie Pierreux et Céline Galopin, 3 jours

Une première journée présentera, à partir d'un film, le travail de l'association Article 27 à Bruxelles, dans ses dimensions d'accompagnement vers la diffusion culturelle, l'accompagnement vers une réflexion critique sur les questions d'identité et d'altérité, d'intégration et d'exclusion, de contribution personnelle et collective et sur l'accompagnement vers la pratique artistique.

Article 27 a pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale ou économique difficile. Pour y parvenir, cette association travaille en réseau avec des partenaires sociaux, des partenaires culturels et des utilisateurs. Le but principal est de donner une occasion à chaque personne vivant dans la pauvreté d'investir sa culturalité, avec comme porte d'entrée : la dimension artistique de la culture ; qu'il s'agisse d'assister à un spectacle, de comprendre les formes d'expression d'hier et d'aujourd'hui, d'exercer une parole la plus libre possible : par l'expression d'un point de vue critique personnel ou de talents artistiques. Débarrassés de toute pression sur ce que devrait occasionner « l'autour de » l'art pour les personnes vivant en pauvreté en terme d'intégration sociale, mais ouverts à l'impalpable des effets de la participation culturelle sur chacun, l'association développe un travail de médiation culturelle, à savoir, faire lien entre publics, travailleurs sociaux et culturels avec, comme fondement, la restitution de l'accès librement choisi aux œuvres et à la pratique artistique pour tous inscrite dans une perspective des droits humains.

Les deux journées suivantes seront animées par les médiatrices culturelles d'Article 27. Une présentation d'outils pédagogiques de médiation culturelle variés à destination des publics, des travailleurs sociaux ou culturels sera faite dans un premier temps, puis les étudiant-e-s

expérimenteront et créeront des outils pédagogiques à partir de leurs situations de travail et de leurs questionnements.

Enseignant-e-s

Claude de Jonckheere, Dr. en sciences de l'éducation et professeur honoraire à la Haute école de travail social de Genève. Ses recherches et ses enseignements portent sur la philosophie de l'action et la philosophie esthétique.

Céline Galopin, Historienne de l'art, médiatrice culturelle au sein de l'association Article 27 à Bruxelles, en charge du secteur des centres d'aide sociale et du développement de dispositifs autour des arts contemporains.

Virginie Pierreux, Licenciée en communication, animation socioculturelle et éducation permanente, médiatrice culturelle au sein de l'association Article 27 à Bruxelles, en charge des secteurs de l'insertion socio-professionnelle, des maisons d'accueil, du développement des outils pédagogiques et de communication.

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de Travail social, enseigne les méthodologies collectives et participatives en animation socioculturelle, l'histoire de l'animation socioculturelle ainsi que l'analyse de l'activité en Travail social. Elle a mis en place le CAS de médiation culturelle et en porte le projet global.

Responsable du module

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne, Responsable de projet du CAS en Médiation culturelle.

Durée

7 jours

Validation

Un examen oral d'une durée de 15 minutes portant sur une question traitée en philosophie de l'esthétique permettra la validation du module.

Références :

Cavell, S. (2011). *Philosophie des salles obscures*. Paris : Flammarion.

Debaise, D., Douroux, X., Joschke, C., Pontégnie, A., Solhdju, K. (2011) (coordination éditoriale). *Faire art comme on fait société, les nouveaux commanditaires*. Dijon : les Presses du réel.

Deleuze, G., Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Paris : Editions de Minuit.

Dewey, J. (2005). *L'art comme expérience*. Pau : Publication de l'Université de Pau. Farrago.

Shusterman, R. (2001). *L'art à l'état vif*. Paris : Editions de Minuit.

Souriau, E. (2009). *Les différents modes d'existence*. Paris : Presses Universitaires de France.

Thelen, L. (2007). *Changer la donne sociale. Mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle des choix de vie*. Belgique : in Etopia, www.etopia.be.

Module 3 : Quelles places pour le spectateur et le visiteur ? Art et démocratie - diversité des approches de médiation culturelle

Contenu général du module

Ce module comporte plusieurs parties déclinant chacune une approche spécifique théorique ou pratique. Ces approches sont reliées à des exemples de pratiques de médiation dans les domaines des arts vivants et des arts visuels. Elle permettent de penser les actions de médiation culturelle, en partant de références différentes afin de rendre compte de la diversité de ce champ d'intervention.

Contenus spécifiques

La place du spectateur dans les arts de la scène, Prof. Danielle Chaperon, 2 jours

Depuis les origines connues du théâtre, l'effet qu'un spectacle doit produire sur le public est au centre des préoccupations – celles des théoriciens et celles des praticiens. Pour Aristote, qui dénie tout bénéfice aux aspects spectaculaires, cet effet (philosophique et éthique) relève entièrement de la construction du texte dramatique. Le théâtre classique, modèle dominant au XVIIe, sera l'héritier voire le prisonnier de cette vision. C'est aux alentours de 1750 que de nouvelles perspectives s'ouvrent, aussi bien par la valorisation des aspects visuels du spectacle que par l'exploration du pathétique.

Depuis, le champ n'a cessé de s'élargir. Le spectateur peut aujourd'hui, simultanément ou alternativement, être le témoin d'une histoire fictive, le contemplateur d'une œuvre plastique, l'observateur d'une démonstration, le participant d'une aventure collective, le cobaye d'une expérience. Le public est certes le destinataire d'une œuvre mais il peut être aussi son objet, son projet, son matériau. Dès lors, il n'est pas toujours aisé, pour un spectateur, de trouver «sa place» et a fortiori de la penser, ainsi qu'en témoigne la réception catastrophique de la programmation 2005 du Festival d'Avignon qui sera prise pour exemple. Le cours présentera quelques instruments dramaturgiques qui permettront d'établir une sorte de cartographie de la création contemporaine. Celle-ci sera ponctuée d'une série d'analyses de spectacles.

La médiation dans l'introduction aux spectacles, Suzanne Mueller Nelson, 1 jour

Cette journée sera consacrée à l'approche de la médiation culturelle par l'introduction au spectacle : quelle introduction pour quel spectacle ? A partir de différentes typologies d'expériences, des situations seront expérimentées par un travail d'atelier sur la prise de conscience corporelle et des expérimentations sensorielles.

Art et démocratie, Thierry Gütkecht, 3 jours

Il s'agira durant ces journées de réfléchir sur le lien entre art et démocratie. Nous partirons notamment de l'idée que l'art peut être envisagé comme une condition de possibilité centrale pour une véritable démocratie. Pour ce faire, nous nous appuierons sur différents auteurs – Foucault, Dewey, Bourdieu, Rancière, Nussbaum, Fleury, notamment – ainsi que sur l'expérience des participant-e-s afin de discuter cette relation, de mieux saisir ses enjeux et d'identifier le rôle que peut jouer la médiation culturelle dans une telle perspective. En arrière-plan de nos réflexions, se situera la question de la démocratie et de son expérimentation par le citoyen.

Approches des œuvres d'art, Raphaëlle Renken et Claudia della Croce, 2 jours

Ces deux journées seront construites en fonction de l'actualité dans le domaine de la médiation culturelle, elles comprendront des visites de lieux et/ou des interventions en lien avec les événements en cours.

Enseignant-e-s

Danielle Chaperon est professeure ordinaire à l'Université de Lausanne depuis 1998. Elle travaille dans le cadre de la Section de langue et littérature françaises et du Centre des sciences historiques de la culture de la Faculté des lettres. Elle s'attache à l'étude des relations entre les textes littéraires et les cultures visuelles et scientifiques, et plus particulièrement à la dramaturgie (théorique et historique). Elle dirige le CAS en Dramaturgie et performance du texte (UNIL – HETSR) qui a connu sa 10^{ème} édition en 2013-2014.

Suzanne Mueller Nelson, danseuse et chorégraphe indépendante, pédagogue et praticienne de la Méthode Feldenkrais®. En 2013, elle obtient un MAS TanzKulture à l'Université de Berne. Formée à plusieurs langages chorégraphiques, elle a créé et produit de nombreuses pièces en Suisse et à l'étranger. Professeure invitée pour différentes compagnies et institutions, elle mène depuis 1994 des projets de médiation de danse à l'école dans le canton de Berne. Depuis quelques années, elle se consacre au questionnement de la relation entre la performance et le public, en tant que chorégraphe, danseuse et chercheuse.

Thierry Gutknecht est travailleur social et philosophe, spécialiste de Foucault. Après une formation en travail social, il a effectué un Bachelor et un Master en philosophie à l'Université de Fribourg. Il travaille actuellement comme assistant social auprès du Réseau fribourgeois de santé mentale et enseigne la philosophie dans différentes écoles de travail social en Suisse romande.

Raphaëlle Renken, Historienne de l'art, chargée de médiation au sein du secteur d'accueil des publics des Musées d'art et d'histoire de Genève et responsable de la Plateforme vaudoise de médiation danse.

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de Travail social, enseigne les méthodologies collectives et participatives en animation socioculturelle, l'histoire de l'animation socioculturelle ainsi que l'analyse de l'activité en Travail social. Elle a mis en place le CAS de médiation culturelle et en porte le projet global.

Responsable du module

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne, Responsable de projet du CAS en Médiation culturelle.

Durée
8 jours

Validation

A la fin du module, les participant-e-s rédigeront un document d'environ 5 pages. Ce travail portera sur l'intégration d'un ou plusieurs éléments travaillés dans le module, au choix de chaque étudiant. Des consignes plus précises seront données au début du module.

Références :

- Arendt, H. (1961). *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.
Bourdieu, P., Darbel, A., Schnapper, D. (1966). *L'amour de l'art, Les Musées d'art européen et leur public*. Paris : Minuit
Bourdieu, P. (1977). « Sur le pouvoir symbolique ». *Annales ESC*. 32 (2) p. 405-411.
Bourdieu, P., Boltanski, L., Castel, R., Chamboredon J.-C. (1965). *Un art moyen, Essai sur les usages sociaux de la photographie*. Paris : Minuit.
Bourdieu P., Passeron, J.-C. (1989). *La Reproduction, Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.

- Camart, C., Mairesse, F., Prévost-Thomas, C., Vessely, P. (dir.). (2015). *Les mondes de la médiation culturelle. Volume 1 : Approches de la médiation. Volume 2 : Médiations et cultures*. Paris : Editions de l'Harmattan.
- Dewey, J. (2010). *Le public et ses problèmes*. (pp. 1-118, 6ème éd.). Paris : Gallimard folio essais.
- Habermas, J. (2003). *Après l'Etat-Nation, une nouvelle constellation politique*. Paris : Fayard.
- Rancière, J. (2009). *Le spectateur émancipé*. Paris : La fabrique.
- Rosanvallon, P. (2011). *La société des égaux*. Paris : Seuil.
- Banu, G.; Tackels, B. (éds). (2005). *Le Cas Avignon*. Vic-la-Gardiole : Editions L'Entretemps.
- Françon, A. ; Cantarella, R. (éds.). (2002). *L'Assemblée théâtrale*. Paris : Les éditions de l'Amandier.
- Guénoun, D. (1997). *Le Théâtre est-il nécessaire ?* Strasbourg : Circé.
- Hunkeler, T. ; Fournier, C. ; Lüthi, A. (2008). *Place au public, les spectateurs du théâtre contemporain*. Genève : Métis Presses.
- Mervant-Roux, M.M. (1998). *L'Assise du spectateur, pour une étude du spectateur*. Paris : CNRS éditions.
- Talon-Hugon, C. (2006). *Avignon 2005, Le conflit des héritages*. Du Théâtre, hors-série no16, juin.

Module 4 : Travail de certification

Contenu général du module

Le module sera consacré au travail de certification qui consistera à mettre en œuvre une action de médiation culturelle, portée dès le début de la formation et durant le déroulement de celle-ci en parallèle aux trois autres modules. Des plages de deux périodes ainsi qu'une journée entière sont réservées dans les différents modules à l'accompagnement des travaux de certification. Durant ces moments, les participant-e-s seront accompagné-e-s individuellement et collectivement. Une journée et demie sera réservée aux étudiant-e-s afin qu'ils-elles puissent se présenter mutuellement leurs travaux.

Travail de certification

Le travail de certification se fera par la présentation de l'action de médiation réalisée, oralement, devant un jury. Elle sera accompagnée d'un document écrit de 8 à 10 pages, ainsi que d'annexes. Des consignes précises seront données en début de formation.

Enseignantes

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne, Responsable de projet du CAS en Médiation culturelle.

Raphaëlle Renken, Historienne de l'art, chargée de médiation au sein du secteur d'accueil des publics des Musées d'art et d'histoire de Genève et responsable de la Plateforme vaudoise de médiation danse.

Responsable du module

Raphaëlle Renken

Durée

3 jours ½

Durée de la formation

La formation dure 25 jours. Deux jours seront consacrés à la défense des travaux de certification. Cela représente environ 200 périodes de formation auxquelles s'ajoutent environ 200 heures de travail personnel. La validation de la formation s'effectue par l'octroi de crédits ECTS. L'ensemble de la formation équivaut à 15 crédits ECTS.

Un crédit ECTS (European Transfert Credit System) équivaut à 25 - 30 heures de travail de la part de l'étudiant. Un investissement en dehors des jours de cours est nécessaire pour y parvenir.

Modalités pédagogiques

Les enseignements alterneront des cours ex-cathedra, des ateliers, des discussions et des travaux pratiques. La formation se déroule dans une variété de composition : grand groupe, petits groupes. Il s'agit d'acquérir, mais également d'intégrer des notions théoriques et pratiques s'inscrivant sur un parcours de vie et un parcours professionnel développé par chacun avant et pendant la formation.

Modalités d'évaluation

La formation continue postule que les étudiant-e-s sont des adultes engagé-e-s dans une pratique professionnelle et qu'ils-elles sont responsables de leur processus de formation. Afin de le favoriser, les enseignant-e-s proposeront une diversité de possibilités de lectures, de références et de moyens pour approfondir les connaissances, en plus des exigences formelles de lectures et de production de diverses évaluations. Les travaux demandés pour chaque module ont été pensés dans une variété de modalités : dossiers écrits, examens oraux, outil d'analyse et d'observation, action concrète de médiation pour la certification finale. Des indications précises seront données en début de formation.

Lieux, dates et horaires de la formation

La formation débute le 28 novembre 2016 pour se terminer le 21 février 2018. Elle a lieu selon le planning ci-dessous et se déroule pour sa grande majorité dans les locaux de l'EESP, à raison de deux ou trois jours par mois, sur les lundis, mardis et mercredis. Les mois de juillet et août sont exempts de cours.

Les horaires de cours sont : 9h-17h.

2016 : 28 et 29 novembre 2016
12 et 13 décembre 2016

2017 : 16, 17 et 18 janvier 2017
13 et 14 février 2017
13 et 14 mars 2017
26, 27 et 28 avril 2017
15 et 16 mai 2017
12 et 13 juin 2017
4, 5 et 6 septembre 2017
9 et 10 octobre 2017
20 et 21 novembre 2017

2018 : 20 et 21 février 2018

Responsable du cycle de formation et de sa coordination

Claudia della Croce, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne

Enseignantes et enseignants

Jean Caune
Danielle Chaperon
Claudia della Croce
Céline Galopin
Thierry Güt knecht
Claude de Jonckheere
Suzanne Mueller Nelson
Virginie Pierreux
Raphaëlle Renken
Anne-Catherine Sutermeister

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme d'une haute école ou d'un titre jugé équivalent
- Avoir des bases en méthodologie et gestion de projet et les faire valoir dans la lettre accompagnant l'inscription
- Avoir des compétences en communication et être à l'aise avec différents types de publics, y compris dans la prise de parole en groupe
- Avoir un intérêt marqué pour le domaine culturel et les arts

Critères de sélection

La sélection des candidatures se fait sur la base d'un dossier (voir formulaire d'inscription ci-joint) et d'une lettre de motivation à suivre cette formation. Les critères principaux reposent sur la pertinence du dossier fourni ainsi que l'aptitude des candidat-e-s à suivre une telle formation.

Les candidat-e-s seront informé-e-s de leur admission au **8 juillet 2016**.

Certification et titre obtenu

Pour obtenir un CAS de Médiatrice et Médiateur culturel, les participant-e-s doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Obtenir les crédits correspondant aux trois modules de formation
- Obtenir les crédits correspondant au travail de certification
- Etre présent-e durant au moins 90% de la formation.

Au terme de la formation, les participant-e-s qui ont rempli toutes les exigences reçoivent un « Certificate of Advanced Studies de Médiatrice culturelle ou de Médiateur culturel », délivré par la HES-SO.

Renseignements et inscription

L'inscription se fait au moyen du bulletin d'inscription ci-joint, accompagné d'une photo-passeport et d'un dossier adressé à :

Tiziana Di Mizio

Secrétariat de l'Unité de formation continue de l'EESP

Ch. des Abeilles 14

1010 Lausanne

Tél. : + 41 21 651 03 29

E-mail : tiziana.dimizio@eesp.ch

Informations complémentaires

Claudia della Croce : claudia.dellacroce@eesp.ch

Délai d'inscription

30 juin 2016

Coût de la formation

Admission : CHF 200.- payable à l'inscription

Formation : CHF 5'600.- payable en deux fois

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils reçoivent ou non des subsides.

Seuls les désistements écrits sont pris en considération.

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant-e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Les frais de formation sont dus annuellement (2 années) et doivent être acquittés 15 jours avant le début de chaque année académique.

Nombre de participant-e-s

Maximum 20



Haute école de travail sociale et de la santé · EESP · Lausanne
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
CH - 1010 Lausanne

tél. : +41 (0)21 651 03 10
fax : +41 (0)21 651 03 15
www.ufc.ch/ufc
formation.continue@eesp.ch